



Fresque du Climat : comprenez les enjeux pour agir Sensibilisation aux enjeux du changement climatique 2 Avril 2024- Distanciel - 7 h

Nouveauté

Accessible aux personnes en situation d'handicap

Public visé :

H/F Dirigeant,
Environnement,
Responsable RSE, HSE,
Qualité

Prérequis :

Travailler dans une
entreprise
Agroalimentaire

Intervenant(e)

Claire COMBRE
Critt IAA SUD

Contact(s) Pédagogique(s)

Claire COMBRE
Critt IAA SUD

Contact Administratif

Laure DUPIN -
04 90 31 55 08
laure.dupin@foodinpaca.com

AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro
93840083884

Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi :
FR060037-2

Mise à jour : le
18/12/2023



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les liens de cause à effets du réchauffement climatique
- Identifier les enjeux du développement durable au sein de l'entreprise



Programme

9h00 à 12h30

- Participation à un atelier fresque du climat en ligne : réalisation de la fresque, débrief et mise en actions

13h30 à 17h00

- Enjeux du développement durable en entreprise
- Quel lien avec sa politique RSE



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Lors des formations en distanciel, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



€ **Tarifs** Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2024 : 500€ HT

Non adhérent 2024 : 700€ HT

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris



Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ociapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ociapiat Inscription obligatoire sur le site Ociapiat

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 19/03/2024, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation